



Placement de mes enfants au service sociaux

Par **greg28012013**, le **12/09/2014** à **15:26**

bonjour voici mon histoire

j'ai eu une fille en 2003 je me suis séparé de la maman

la maman a abandonné ma fille au service sociaux depuis je me bats pour la récupérer il n'y a rien contre moi pour ne pas me la rendre depuis l'âge de 21 mois elle est placée et que il ne me la rend pas

au début c'était une visite médiatisée pendant 3 ans ensuite la maman a refais sur fausse y mon tout retirer mes droits et on nous a remis à la mère dès que la maman a encore décidé de laisser tomber y mon rappeler y mon dit que avec un logement et un travail fixe y me rendront ma fille j'ai tout prouvé travail logement mais rien je l'ai pas eu en 2013 il me la donne les week end pendant moins de 1 an et nouveau jugement on me retire tous les droits et on me remet en visite médiatisée alors que c'était un retour définitif à la maison y dit que c'est la petite qui a dit des choses et que du coup il ne peut pas me la rendre depuis le jugement je n'ai pas vu ma fille mais les droits ne sont pas faits le juge fait des transferts du dossier dans d'autres départements que le mien quand je téléphone je n'ai aucune réponse que des menaces les éducatrices ne me donnent aucun signe de vie c'est comme si que je n'existe pas même les avocats n'arrivent pas à me défendre et me rendre ma fille nous sommes en 2014 et je n'ai plus aucun espoir

qu'en pensez-vous j'attends tous vos conseils

en 2014 mon fils se fait placer je l'ai reconnu après ses 2 ans et il ne veut pas me donner mes droits au près du juge (pas le même que ma fille)

la mère de mon fils ne peut plus avoir ses droits il lui on dit que tant que je serais présent il lui donnerons pas notre fils eh dehors des locaux

alors que c'est la mère qui avait demandé un placement le temps de déménager car elle avait un logement insalubre elle a trouvé à sejourner un logement correct et pourtant il ne veut pas lui

rendre ni a moi

en sachant que je n'ai jamais rien fait de mal j'ai toujours été droit dans ma vie j'ai fais quelque bêtise de vole et j'ai payer ma dette en prison depuis je marche droit envers la justice pour moi il y a dénonciation mensongère histoire colommieuse et autre ils ne veule pas rendre mes enfants

[fluo][s]peut t on se retourner contre les service sociaux et contre les juge en portent plainte a t il un recours pour les gens qui ne font rien qu'il veule juste reprendre leur enfant ?[/s][fluo]

Par **vehra**, le **03/10/2014** à **12:56**

je vie le même calvers que vous il ont accuse mon compagnon actuel 8ans qu'il sont placer au lieux de 6 mois a la base au pied du mur les services le jour du jugement ou je devait les récupéré il ont monter un bateau enorme et maintenant je doit faire 800 borne pour voir mes enfants en deux fois 3 heure sous visite médiatise